

## Enquête flash

### **La semaine en 4 jours : un facteur d'attractivité pour plus de 75 % des employeurs de l'ESS**

**Les employeurs de l'économie sociale et solidaire sont-ils prêts à envisager la semaine de 35 h en quatre jours dans leurs structures ? C'est la question que leur a posée l'UDES dans le cadre d'une enquête flash menée par voie numérique du 14 au 27 mars 2024.**

Dans un contexte de coupes budgétaires et de difficultés à recruter, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire a choisi de « prendre le pouls » des dirigeants des structures de l'ESS et qui représentent un emploi sur 10 en France.

L'expérimentation et l'innovation sociale étant des principes qui guident l'action de l'UDES, l'Union prend note de ces résultats qui alimenteront la réflexion de ses membres sur le sujet du dialogue social autour de l'organisation du travail.

#### **59 % des employeurs pensent que la semaine en 4 jours peut être compatible avec leur secteur**

La majorité des 350 employeurs de l'ESS répondants se montre globalement favorable à la possibilité de mettre en place la semaine en quatre jours, et reconnaît le possible effet attractif qu'elle pourrait avoir sur leurs métiers et leurs structures. En revanche, ils sont nombreux à la qualifier de « complexe » et nécessitant de sérieux ajustements en termes d'organisation de travail.

Trois questions ont été posées :

1. Pensez-vous que la semaine en 4 jours pourrait être compatible avec votre secteur d'activité ?
  - 59 % ont répondu « Oui »
  - 32,3 % ont répondu « Non »
  - Le reste « Je ne sais pas »
2. Pensez-vous que sa mise en œuvre serait possible dans votre structure ?
  - 54,6 % ont répondu « Oui »
  - 32,3 % ont répondu « Non »
3. Pensez-vous que la semaine en 4 jours pourrait être un facteur d'attractivité pour votre structure et de fidélisation de vos salariés ?
  - 75,7 % ont répondu « Oui »
  - 15,1 % ont répondu « Non »

Parmi les commentaires récurrents, la complexité de mise en place et la nécessité de mener une réflexion sur l'organisation de travail ont été évoquée fréquemment, pour les adeptes du « oui » comme du « non ».

Des témoignages de structures sont possibles sur demande.

**UDES** - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels, représentant plus de 30 000 entreprises et établissements, qui emploient près d'1 million de salariés. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.